

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Voici venue la période estivale : mer, montagne, campagne, détente, sport, famille, amis, soleil, tous les types de vacances nous amènent à la nature, à l'environnement.

Quelles sont les actions en faveur de l'environnement prises chez MIL'ADRESSES ?



#### Des actions simples

Base élémentaire de tout utilisateur de papier et d'enveloppes, la norme FSC / PEFC. Tous papiers et toutes enveloppes utilisés chez MIL'ADRESSES sont aux normes de certification FSC ou PEFC

Pour la partie mise sous film, nous proposons sur chaque devis l'utilisation d'un **film oxo-biodégradable**. Ce film se désagrège en quelques mois, au contact de la lumière, de l'humidité et de la chaleur.



Toutes nos cartouches d'encre et encre toner sont envoyées en recyclage dans une société spécialisée.

Le recyclage des papiers/cartons est assuré par le don de ceux-ci à une association humanitaire qui le revend à une entreprise de recyclage. Les sommes ainsi dégagées lui permettent de financer en partie des projets en Afrique (construction de puits, achats de médicaments...)

#### Des actions conjointes

Nous proposons également d'inscrire l'adresse expéditeur sur tous les courriers, et ce afin que les courriers NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) soient retournés directement chez vous, plutôt que de transiter chez nous avant de repartir chez vous.

Pour des fichiers de tailles importantes, un traitement estocade et charade peut être effectué sur les adresses, afin de détecter avant envoi, les adresses NPAI. (Voir explications sur notre newsletter n° 4)

Enfin, le traitement Alliage permet de vous retourner les NPAI par fichier plutôt que de vous retourner le pli physique.

Un code-barre est ajouté à l'adresse lors de son envoi. Ce code-barre est flashé lorsque le pli est déclaré NPAI. Régulièrement, le fichier ainsi constitué vous est retourné. Le pli physique est détruit sur place, évitant ainsi le transport de documents qui ne vous sont plus utiles.

#### ECOFOLIO : vous connaissez ?



Société privée agréée par l'État, la mission d'Ecofolio est de favoriser le recyclage du papier, en collectant une taxe sur les émissions de papier au profit des collectivités en charge du service public de gestion des déchets.

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

« Tout donneur d'ordre qui émet ou fait émettre des imprimés papier à usage graphique transformés, manufacturés, conditionnés et destinés à être imprimés se doit de contribuer à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets papier issus de leurs produits » (Art. 541-10-1 du code de l'environnement).



Si vous avez imprimé ou fait imprimer en 2012, plus de 5 tonnes de papier, vous êtes susceptible d'être concerné par cette taxe.

La taxe se chiffre cette année à 48 € la tonne. Afin d'éviter une éventuelle amende (pouvant aller jusque 7500 € la tonne), mieux vaut vérifier si vous êtes concernés ou si vous faites partie des éventuels dispensés en téléchargeant les documents explicatifs sur le lien [http://www.ecofolio.fr/dossiers/Kit\\_info/Kit\\_info.zip](http://www.ecofolio.fr/dossiers/Kit_info/Kit_info.zip).

Nous vous encourageons fortement à les consulter (les règles de dispenses figurent notamment dans le premier document : Périmètre Papier janvier 2013).

#### Bonnes vacances...

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes vacances si vous prenez quelques jours de congé...

Votre newsletter vous donne rendez-vous en septembre.

Entre temps MIL'ADRESSES reste ouvert tout l'été.

N'oubliez pas d'anticiper la rentrée en nous confiant vos opérations pendant le mois d'août (voir encadré plus haut).



Un projet, un devis, une étude, un conseil, rencontrons-nous :  
Sébastien CHARLET - 06 47 10 99 22



DEMANDEZ VOTRE DEVIS PAR MAIL

MIL'ADRESSES reste ouvert tout l'été



Confiez-nous vos envois et partez l'esprit tranquille...

Le planning de la rentrée est toujours très chargé (le vôtre comme le nôtre). En nous confiant vos envois de la rentrée en juillet ou en août, nous réalisons la mise sous enveloppes ou sous film pendant la période creuse (Juillet/Août).

Nous stockons les plis et nous les déposons en Poste à la date que vous nous avez indiquée.

Vous êtes ainsi certains d'éviter les traditionnels « bouchons » de la rentrée. Vos courriers arrivent parmi les premiers en septembre dans les boîtes aux lettres des destinataires.



RAPPEL... RAPPEL...

Vous envisagez l'envoi de votre propre newsletter ?



MIL'ADRESSES c'est aussi PE-MAILING !

Faites-nous part de votre projet :

Éric DUWICQUET  
03 21 60 54 44  
[miladresses@wanadoo.fr](mailto:miladresses@wanadoo.fr)

#### A VOTRE ECOUTE

Un devis, un contact commercial, un suivi, un renseignement :



MIL'ADRESSES Service  
8 Chemin des Filatiers  
62223 Sainte Catherine  
les Arras

Tél : 03 21 60 54 44  
Fax : 03 21 60 54 40

[www.miladresses.fr](http://www.miladresses.fr)  
[miladresses@wanadoo.fr](mailto:miladresses@wanadoo.fr)

[Situation sur plan ici](#)

#### Nos précédentes newsletters :

N°1-Janvier 2013 : [E-mailing](#)

N°2-Février 2013 : [Mise sous film](#)

N°3-Mars 2013 : [Mise sous enveloppe](#)

N°4-Avril 2013 : [Traitement de fichier](#)

N°5-Mai 2013 : [L'affranchissement](#)



Mise sous enveloppes | Mise sous film plastique | E-mailing | Routage | Affranchissements | Personnalisation numérique noir/couleur | Impression et envoi fiches de payes, factures, quittances | Colisage